



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

L'esprit grand ouvert sur le monde

DOSSIER DE PRESSE

CAMPUS
DE
DEMAIN



L'Institut Catholique de Paris poursuit son développement et construit son avenir

S'appuyant sur le potentiel de l'Unité de Recherche *Religion, Culture et Société* et sur les valeurs de l'éducation catholique, l'ICP se projette dans l'avenir, guidé par quatre lignes de force : **pluridisciplinarité** des enseignements et de la recherche, **évolution** des pédagogies à l'heure du numérique, **accessibilité** pour tous des espaces d'enseignement, **ouverture** et mise en relation du Campus avec le monde et la cité.

Un lieu historique d'enseignement supérieur et de recherche s'ouvre sur la cité

- P.4** Campus de demain : quand un lieu empreint de spiritualité, enraciné dans le Paris médiéval des universités, se transforme pour servir la réussite de chacun ;
- P.6** Ouvrir le campus sur la cité : interview croisée du Recteur P. Bordeyne et J.-M. Duthilleul, architecte du projet ;
- P.8** Retour sur l'histoire d'un lieu : du couvent des Carmes au campus du XXI^e siècle.

Un lieu connecté

- P.11** Le campus de demain est pensé pour les circulations, des hommes et des savoirs ;
- P.11** Un lieu de Recherche en prise avec la société contemporaine ;
- P.12** Un lieu innovant pour former autrement au XXI^e siècle.

CAMPUS DE DEMAIN

Quand un lieu empreint de spiritualité, enraciné dans le Paris médiéval des universités, se transforme pour servir la réussite de chacun

Contrairement à nombre d'institutions d'enseignement qui ont quitté le centre de Paris, l'ICP fait **le choix d'investir pleinement le site historique** de son campus.

Rénové, réorganisé autour de la Maison des Carmes, **le campus répondra**, dès la fin de la première phase de travaux, **aux grands enjeux des communautés éducatives contemporaines.**

Fidèle à son histoire, cultivant activement les synergies entre recherche et enseignement, au service de la société et de l'Église, l'ICP s'engage dans un projet d'envergure pour **construire l'université catholique de demain.** L'augmentation des surfaces dédiées aux études, l'optimisation et la modernisation des bâtiments, leur sécurisation permettront d'atteindre cet objectif.

Un soin tout particulier sera porté à l'accessibilité et à la promotion d'une **culture collaborative** fondée sur le respect, l'implication et l'échange selon les engagements du projet d'université Campus 2018.

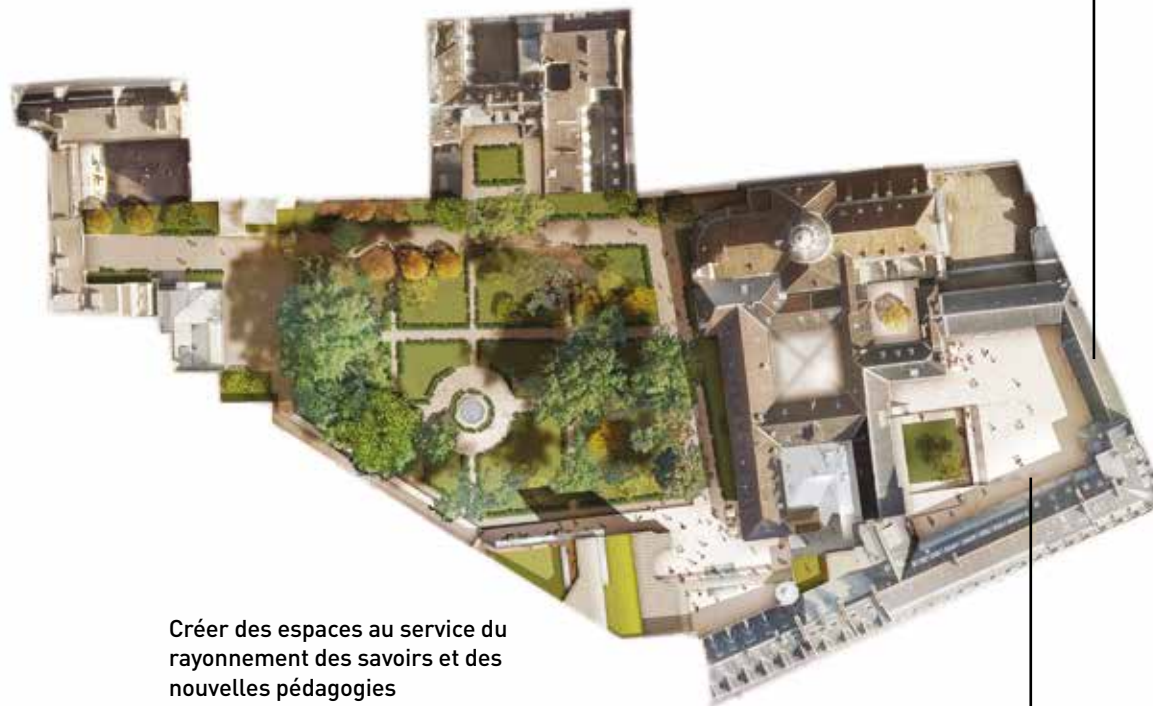
CAMPUS DE DEMAIN

Donner à connaître une pépite aujourd'hui inaccessible au regard du plus grand nombre

Première étape du chantier : ouvrir les voûtes du bâtiment construit en 1850 par Camille de Soyecourt et ainsi donner à voir la splendide façade du couvent du XVIIe sise au cœur du campus.

L'accès principal à l'ICP qui se fait aujourd'hui par le 21, rue d'Assas sera déplacé, déportant le centre de gravité du campus vers son cœur historique, la Maison des Carmes. Pour assurer la tranquillité et la sécurité des lieux, ce nouveau porche d'entrée sera fermé par des grilles métalliques en dehors des horaires d'ouverture.

Ainsi, tous les Parisiens découvriront demain depuis la rue de Vaugirard, la beauté d'un lieu de spiritualité et de savoir qui fait partie de leur patrimoine.



Créer des espaces au service du rayonnement des savoirs et des nouvelles pédagogies

Sous la cour d'Honneur, le projet prévoit la création d'un espace en cour anglaise, abritant un auditorium de **400 places** modulable par moitié, bordé d'espaces dédiés à la vie étudiante.

Baignés par la lumière du jour grâce à la mise en valeur des pentes douces du nord de la cour, ouverts sur la verdure par la création d'un accès paysagé, ces espaces gagnés permettront à l'ICP de poursuivre son développement.

Le futur amphithéâtre, l'un des 10 équipements de ce type par la taille au cœur de Paris, invite à repenser le cours magistral. Cet espace de

conférences unique servira aussi à la valorisation de la recherche. Baigné de lumière, il a été conçu par l'architecte du projet Jean-Marie Duthilleul avec des matériaux respectueux de l'environnement ce qui fait partie intégrante des engagements de l'ICP vers un campus responsable.

Les espaces adjacents aux auditoriums seront autant de nouveaux lieux d'échange, de partage et de réflexion ; des centres de vie de l'université propices aux rencontres entre étudiants, professeurs, chercheurs et visiteurs.

CHIFFRES CLÉS

5 000 m² de salles d'études accessibles à tous

Rendre accessible des lieux historiques, créés pour les plus récents dans les années 1930, est une occasion de repenser les salles d'études, les circulations et les usages. Avec ce projet, l'ICP entend faire rimer accessibilité et gain d'espaces.

Pour y parvenir et par là même, redonner de la cohérence académique au campus, les salles d'études seront regroupées dans les ailes Assas et Vaugirard. Pour les bâtiments entourant la cour d'Honneur, l'intervention consiste principalement à rétablir un réseau clair et systématique de circulations horizontales et verticales - le long de salles d'études existantes, des espaces actuellement occupés par des bureaux ou des salles de lecture de la bibliothèque -.



© Cabinet Duthilleul

Vers un campus responsable

Si le projet lui-même maîtrise les enjeux environnementaux par le choix des matériaux, ceux de la production énergétique, ou par l'économie de consommation électrique, le chantier lui-même sera éco-responsable en organisant le tri des déchets, en maîtrisant les émissions de CO₂ ou la pollution sonore. En parallèle des travaux de rénovation, de réaménagement et après un diagnostic phyto-sanitaire réalisé avec la ville de Paris, l'ICP commence la rénovation des espaces du jardin des Carmes.

Les chiffres clés d'une transformation

La première phase de travaux dans laquelle s'engage l'ICP est le fruit des obligations imposées aux Etablissements Recevant du Public (ERP) par la loi de 2005 sur l'accessibilité universelle. L'ICP saisit cette opportunité et va plus loin dans la valorisation de son patrimoine et la réorganisation de son campus.

À l'issue des 18 mois de travaux autour de la cour d'Honneur, l'ICP bénéficiera de **5 000 m²** de surfaces totalement rinnovées et **1 043 m² nouveaux espaces** auront vu le jour. Ces surfaces vont ainsi permettre de créer **16 salles de cours, 9 salles de réunion** et un grand **auditorium de 400 places**, modulable en deux espaces de 200 places, pouvant être utilisés de façon indépendante et simultanée. L'accessibilité sera augmentée de 82 % grâce notamment à l'implantation de **4 ascenseurs** qui s'ajouteront aux 2 existants.

Une campagne de mécénat pour financer les travaux

Cette rénovation-transformation représente un budget d'investissement de 15 M€. L'ICP aura recours à une campagne de mécénat pour assurer une partie de son financement.

Cette campagne est pilotée par la Direction du Mécénat et des relations donateurs, le fonds de dotation ICP Développement créé en 2014 offrant à l'ICP un cadre institutionnel particulièrement adapté à la collecte auprès des entreprises et des grands mécènes. Elle s'inscrit dans la tradition de l'Institut Catholique de Paris qui depuis sa création en 1875 a vu des donateurs et des mécènes se mobiliser autour de ses projets de développement.

INTERVIEW CROISÉE



Interview de **Mgr Philippe Bordeyne**, Recteur de l'ICP et de **Jean-Marie Duthilleul**, Architecte du projet
Architecte et ingénieur, bâtisseur de gares et d'églises à travers le monde, Jean-Marie Duthilleul est devenu maître dans la conception d'espaces qui accompagnent l'homme en mouvement. Il a présidé le comité d'orientation du Plan Campus et participé à la consultation du Grand Paris ; avec Mgr Philippe Bordeyne, il présente le projet de nouveau campus de l'ICP.

Quel avenir pour le campus de l'ICP ? À quoi ressemblera-t-il dans le futur ?

Jean-Marie Duthilleul : Une université procède par mises en relation. Aujourd'hui, le campus de l'ICP ne remplit plus ce rôle, les activités y étant trop juxtaposées. L'enjeu majeur du nouveau campus est une nouvelle organisation des espaces qui permettra une meilleure mise en relation de l'ensemble des acteurs de l'université et de celle-ci avec la cité. Il s'agit de créer un espace cohérent avec la pratique de l'université de demain.

Mgr Philippe Bordeyne : Le temps universitaire est une étape fondatrice dans la vie d'une personne, essentiellement basée sur des rencontres qui vont former, construire et aider progressivement à choisir une voie personnelle et professionnelle. L'espace doit faciliter de telles rencontres car elles favorisent à leur tour une dynamique collective dans l'approche de l'éducation. Le campus de demain fera appel aux outils numériques qui induisent de nouvelles relations aux savoirs et aux autres.

L'ICP est héritier d'une longue et riche histoire. Comment ce nouveau campus va-t-il s'y inscrire ?

Mgr P. B : Nous avons fait le choix de maintenir le campus de l'ICP sur son site historique, au cœur de la cité.

Notre patrimoine incarne des valeurs inspirantes pour les jeunes générations : la beauté favorise le recul et la concentration, la lumière soutient l'effort et la joie de vivre. C'est notre responsabilité devant l'histoire que de continuer à faire vivre les fonctions intellectuelles et spirituelles de ce lieu. Jean-Marie Duthilleul nous apporte la créativité et la sensibilité qui feront du nouveau campus un vecteur de transmission de ce bel héritage.

J.-M. D : Le campus ICP est un grand campus en plein cœur d'une ville historique, il s'enracine dans le Paris médiéval des Universités. À ce titre, nous avons imaginé d'articuler le nouveau campus autour du Dôme de l'église Saint-Joseph-des-Carmes. Porteur du sens même de l'institution, il sera mis en scène et visible de tous les espaces en tant que symbole de son identité à travers le temps. Dans cet esprit, l'accès au nouveau campus a été repensé de manière à ce que l'ancien Couvent des Carmes soit plus visible et mieux partagé avec la cité.

« Nous avons fait le choix de maintenir le campus de l'ICP sur son site historique, au cœur de la cité. »

P. Bordeyne

INTERVIEW CROISÉE

Ce projet de nouveau campus est un projet ambitieux...

Jean-Marie Duthilleul : Oui, effectivement. Mais le projet a été pensé pour générer de la croissance : en augmentant les surfaces dédiées aux études, en optimisant les bâtiments, en améliorant leur qualité, notamment dans la première phase du projet, nous enclenchons une démarche vertueuse qui permettra d'entrer dans une dynamique de développement. Dès lors, si le projet répond à des besoins et incarne une ambition pour l'Université catholique de demain, il a aussi été conçu comme un investissement entrepreneurial.

Mgr Philippe Bordeyne : J'ajouterai que nous avons veillé, notamment avec les Evêques fondateurs de notre institution, à ce que le projet de nouveau campus soit

« phasé ». Chacune des cinq phases, est indépendante et réversible. Il était en effet primordial, compte tenu des investissements envisagés, que l'ICP reste pleinement maître de son destin. Les besoins de financement sont importants, à l'image de notre ambition. Mais nous avançons de manière raisonnable en respectant les règles de rigueur que nous avons fixées dès le départ.

En quoi ce projet est-il particulier pour vous ?

J.-M. D : Ce qui a été très riche et fécond dans la démarche initiée par le Recteur Bordeyne, c'est que nous avons travaillé ensemble l'approfondissement du projet universitaire de l'ICP et sa traduction dans l'espace. Il s'agissait de formuler un projet spatial afin de mettre l'espace au service d'une vision prospective de l'enseignement supérieur et de la vie universitaire. La démarche n'a jamais été linéaire et le travail en commun toujours itératif.

Mgr P. B : Je me souviens du jour où Jean-Marie Duthilleul a découvert la Cour aux Offices de l'ancien Couvent des Carmes, aujourd'hui inaccessible aux regards : une véritable « pépite » m'a-t-il confié. Par la suite, nous n'avons cessé de découvrir de nouvelles merveilles encore inexploitées dans l'ICP et avons œuvré, avec toutes les équipes, à en révéler le potentiel. Nous avons choisi de favoriser une démarche expérimentale, si bien que nous vivons déjà collectivement, au quotidien, ce nouveau campus en devenir

Retour sur un lieu d'histoire au cœur du Paris des Universités¹

Le campus qu'occupe aujourd'hui l'Institut Catholique de Paris est le fruit de plus de quatre siècles d'histoire. Ses bâtiments sont autant de traces des hommes qui ont fait les lieux et des rapports qu'ils entretiennent et ont entretenus avec leurs pairs, la cité et le monde.



1611-1792

De l'arrivée des Carmes déchaux à Paris à la Révolution française

Le 22 mai 1611, la reine régente, Marie de Médicis, accorde à l'ordre des Carmes déchaux² l'autorisation de s'installer à Paris, lui attribuant une parcelle située non loin du Palais du Luxembourg qu'elle occupe. Les Carmes établissent leur couvent, dans une maison située à l'angle de la rue Cassette et du chemin de Vaugirard, donnée par Nicolas Vivien, maître des comptes, leur premier bienfaiteur.



Figure 1 : Fondation du premier monastère des carmes déchaussés.
© Monastère de Durvel

Rapidement trop à l'étroit, les Carmes entament la construction du couvent et de l'église Saint-Joseph en 1613. Cette église et les bâtiments conventuels forment alors un cloître, et une prolongation des ailes Nord et Sud constitue une cour en U servant de cour des offices.

Dans les premiers mois de la Révolution, les Carmes donnent une partie de leur terrain à la garde nationale, réduisant l'espace de leurs terres côté Raspail. Pourtant, ils ne seront pas épargnés par la folie antireligieuse qui conduit aux massacres du 2 septembre 1792. Deux cent prêtres réfractaires, enfermés dans l'église des Carmes, sont passés au fil de l'épée, et jetés dans un puits en guise de sépulture.

1797-1875

De l'abbaye à l'Université Catholique

Ces événements signent la disparition de l'ordre des Carmes et la transformation des lieux qu'ils occupaient en prison. En 1797, Mère Camille de Soyecourt, rachète l'abbaye et y installe un couvent de Carmélites. L'ensemble est cédé en 1840 à l'Archevêque de Paris Mgr Affre.

En 1845, il y ouvre une École de hautes études ecclésiastiques, pour former des prêtres à l'enseignement. Dès 1850, un bâtiment spécialement dédié à cette école est construit qui clôt la cour d'Honneur au Nord. C'est la naissance de l'aile Vaugirard.

Le 15 mars 1850, la Loi Falloux³, loi de compromis entre l'État et l'Église, libère l'enseignement secondaire. Cette étape préfigure la fondation de l'enseignement supérieur privé qui intervient le 12 juillet 1875⁴. Celle-ci stipule que « l'enseignement supérieur est libre ». Tout citoyen français, ainsi que les associations formées légalement dans un dessein d'enseignement supérieur, peuvent désormais ouvrir librement des cours et des établissements d'enseignement supérieur.

¹ L'ensemble des éléments historiques de cette section sont tirés de : L'Institut catholique de Paris. Un projet universitaire, Patrick Valdrini, Collectif, DDB, 2000 et des archives de l'Institut Catholique de Paris.

² La réforme du Carmel initiée par Thérèse d'Avila et Jean de la Croix dans l'Espagne du Siècle d'Or donne naissance, à la fin du XVIe siècle, à l'Ordre des Carmes Déchaux, O.C.D – le terme « déchaux » renvoie à l'idée de retour à la pauvreté des origines manifesté par le port de sandales aux pieds.

³ Extrait du texte de la Loi Falloux : « ...Tout Français âgé de vingt-cinq ans au moins et n'ayant encouru aucune des incapacités comprises de la présente loi peut former un établissement d'enseignement secondaire, sous la condition du Recteur de la ville où il souhaite s'établir. »

⁴ Loi Laboulaye

11 août 1875

Mgr Maurice d'Hulst, sous l'autorité de l'Archevêque de Paris, obtient l'accord des évêques voisins pour fonder l'Université Catholique à Paris, au sein de l'école des Carmes.



Figure 2 : Portrait Mgr d'Hulst
© Droits réservés

Pour offrir les savoirs essentiels de l'époque, il ouvre en trois mois seulement, une faculté de Droit, une faculté des Lettres et une faculté des Sciences. En 1878, sous l'impulsion de Rome, est fondée l'École supérieure de théologie.

Élu Recteur de l'université en 1880, Mgr d'Hulst doit gérer les changements qui surviennent en mars 1880 avec la promulgation de la Loi Jules Ferry qui limitera désormais l'influence de l'Eglise catholique, en accordant à l'État le monopole de l'Université.

1890 à 1948

Maintenir le cap et poursuivre son développement

Exiguïté des lieux et vieillissement des bâtiments freinent le développement de l'Institut Catholique de Paris. La construction de nouveaux espaces pour l'université est envisagée. Confié à l'architecte Gabriel Ruprich-Robert, le projet de transformation du campus prévoit la réalisation d'un complexe d'ampleur à l'image des grands collèges anglais. La première tranche des travaux est réalisée au 19, rue d'Assas entre 1894 et 1897, grâce au soutien de donateurs.

La promulgation de la loi de séparation des Églises et de l'État en 1905 compromet pour un temps l'avenir, et les travaux sont arrêtés. Le Pape Pie X, soucieux des difficultés financières auxquelles est confronté l'Institut Catholique de Paris, demande l'assistance des évêques pour maintenir et enrichir ses activités. C'est dans ce contexte politique et économique que le Recteur Baudrillard crée en 1907 trois grandes chaires – Histoire des religions, Origines chrétiennes, Histoire politique et religieuse de la Révolution française – et rénove la Faculté des Lettres. En 1913, l'ESSEC, créé par le Sénateur Pelquier et Mgr Baudrillard, rejoint l'université catholique de Paris. La même année, le séminaire universitaire des Carmes ouvre ses portes pour former à la prêtrise. Enfin en 1924, Mgr Baudrillard développe l'Institut de sciences sociales et économiques au sein de la Faculté de Théologie. Cet institut prend son autonomie dès 1927, avant d'être érigé en Faculté de Sciences Sociales et économiques

En 1927, des rachats immobiliers permettent de lancer un second projet immobilier, conduit par le même architecte. L'alignement de la rue d'Assas est complété en poursuivant le bâtiment jusqu'à l'angle de la rue de Vaugirard. Dans les années 1930, des aménagements complémentaires sont réalisés : l'ancien cloître est transformé en salle de conférences, la cour des offices en amphithéâtre de Chimie.



Figure 3 : Projet de l'architecte Gabriel Ruprich-Robert
© Institut Catholique de Paris

Quatre ans plus tard, en 1931, la Comtesse Greffulhe finance la création d'un nouveau laboratoire pour Edouard Branly au cœur de l'université. Ce dernier, depuis la découverte de la radio-conduction en 1890, y poursuivait ses travaux de recherches en parallèle de sa charge d'enseignement.

Après la seconde guerre mondiale, Mgr Blanchet succède à Mgr Baudrillard qui aura occupé la fonction de Recteur pendant 35 ans. Visionnaire, pour répondre aux besoins de formation de la France de l'après-guerre il crée au sein de l'ICP 6 écoles et instituts professionnels qui sont aujourd'hui des institutions réputées: l'École de formation psychopédagogie (EFPP, 1946), l'Institut de Langue et de Culture Françaises (ILCF, 1948), l'École des Psychologues Praticiens (EPP, 1951), l'Institut Supérieur d'Électronique de Paris (ISEP, 1955), l'Institut Supérieur d'interprétariat et de Traduction (ISIT, 1957).

Rapidement, le nombre d'étudiants et d'enseignants est multiplié par trois. L'explosion des effectifs impose de nouveaux gains de surfaces. Alors même qu'une partie du site est inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, le bâtiment qui abrite le laboratoire d'Édouard Branly est surélevé de cinq étages et un petit immeuble, ajouté sur l'arrière du bâtiment qui borde la rue d'Assas.

La période contemporaine : maintenir le cap et poursuivre le développement
Les derniers aménagements immobiliers en date remontent aux années 90. Le plus notable est la création de la bibliothèque Jean de Vernon⁵ qui fête ses 20 ans cette année. Ce splendide espace abrite deux fonds de réputation internationale: la Bibliothèque Œcuménique et Scientifique d'Etudes Bibliques (BOSEB) – une bibliothèque spécialisée dans le domaine de l'exégèse biblique, de l'archéologie et les langues du Proche Orient ancien – et la bibliothèque de l'Institut Français d'Etudes Byzantines (IFEB), spécialisée dans l'étude du monde byzantin.

En 1996 l'amphithéâtre de Chimie cède la place aux cuisines du CROUS et à un espace de vie étudiante.

Le projet universitaire Campus 2018 ouvre une nouvelle étape de l'histoire des lieux. Projet d'envergure qui marquera durablement l'institution, il se déploie sur 5 axes stratégiques dont la valorisation du patrimoine, la création d'un campus numérique et la reconnaissance de l'Unité de recherche *Religion, Culture et Société* sont les concrétisations les plus emblématiques.



Nouveau campus
© Cabinet Duthilleul

⁵Ce projet de bibliothèque a été possible grâce à la générosité de la Famille Vernon.

POINTS DE VUE

**Le campus de demain, un lieu connecté,
pensé pour les circulations des hommes
et des savoirs**



Olivier Artus
Vice-Recteur chargé de la
Recherche à l'ICP

Un lieu de Recherche en prise avec la société contemporaine

Au cœur de l'Institut Catholique de Paris, l'unité de *Recherche Religion, Culture et Société* apporte une contribution qualifiée à l'analyse et à l'interprétation philosophique, sociologique, historique, anthropologique des questions majeures qui habitent notre époque et notre société. Sous la direction du Vice-Recteur à la Recherche, le Pr. Olivier Artus, elle a pour vocation d'appréhender la spécificité chrétienne dans le contexte culturel contemporain. Elle concourt aussi à montrer comment la tradition chrétienne permet de structurer une approche anthropologique favorisant le dialogue avec les différentes cultures et religions.

En septembre 2014, l'unité de Recherche *Religion, Culture et Société* de l'ICP a reçu l'accréditation du MENESR. Cette reconnaissance officielle valide la structuration de l'équipe et l'activité scientifique du pôle de Recherche de l'ICP ainsi que la formation doctorale. Cette reconnaissance offre à l'ICP la possibilité d'accueillir et de former des doctorants en partenariat avec des universités publiques. Ils sont associés pour leurs travaux de Doctorat à l'un de ses cinq pôles de l'Unité de Recherche en fonction de leur domaine d'investigation :

- Bible et Orient
- Ethique, Morale et Institutions
- Langues, Cultures, Histoire et Education
- Philosophie et Théologie
- Théologie des Pratiques

Dans une société en mutation, l'inclusion et le vivre ensemble ouvrent de nouvelles problématiques : questions au Pr. Olivier Artus, Vice-Recteur à la Recherche et Directeur de l'Unité de Recherche

Quelle contribution apporte l'unité de recherche aux enjeux du monde contemporain ?



Oliver Artus : Le nom de l'unité de recherche (UR) « Religion, Culture et Société » illustre son caractère pluridisciplinaire. Sa mission est de rendre compte du fait religieux (aux plans théologique, spirituel, philosophique, éthique, historique,...), et plus particulièrement du fait religieux chrétien dans le contexte culturel qui est le nôtre : celui d'une société marquée par la diversité des croyances et des systèmes philosophiques. Le nom de l'UR témoigne également de la conviction que les religions, et, parmi elles, la religion catholique peuvent contribuer d'une manière décisive à la réflexion de notre société sur les questions relativement nouvelles auxquelles elle est confrontée depuis quelques décennies (écologie, bioéthique, mondialisation, etc..). D'où l'élaboration actuelle d'un projet de recherche sur le « Bien commun » qui conduira, je l'espère, à la création d'une chaire de recherche consacrée à ce thème. Un projet de recherche sur l'interculturalité est également à l'étude.

Comment les travaux de recherche conduits par l'UR irriguent-ils les disciplines étudiées à l'ICP ?

O. A : Le choix de la pluridisciplinarité suppose que chaque discipline mène une recherche de qualité sur les sujets qui lui sont propres. Les colloques que nous avons organisés ou que nous projetons en sont le reflet : ainsi le colloque consacré à la métaphysique qui a marqué le 20e anniversaire de la chaire Etienne Gilson, le colloque consacré à la « révélation », qui se déroulera en décembre prochain, et qui est préparé par le pôle de recherche « Philosophie et Théologie » et par le Professeur Jean-Luc Marion, de l'Académie Française, titulaire de la chaire de Philosophie et de Théologie Dominique Dubarle. Citons encore le colloque consacré à la « démocratie » proposé en janvier dernier par le pôle « Ethique, Morale, Institutions » ; et le colloque sur la « création » préparé par le pôle de recherche « Bible et Orient ».



Un lieu innovant pour former autrement au XXI^e siècle

Les nouvelles technologies et notamment celles du numérique, redessinent l'enseignement supérieur. Le projet universitaire Campus 2018 réserve une place centrale au développement de pédagogies innovantes adaptées aux attentes de tous les publics et intégrant les nouveaux besoins de formation.

Interview de Laurent Tessier, Vice-Recteur aux Affaires académiques et chercheur auprès du Centre Édouard Branly.



Laurent Tessier
Vice-Recteur aux Affaires
académiques de l'ICP

L'ICP poursuit son développement, quelles sont les grandes innovations pédagogiques mises en œuvre dans le cadre du projet Campus 2018 ?

Laurent Tessier : Nous avons à l'ICP une vraie tradition d'innovation pédagogique, qui s'illustre chaque année par de nouvelles offres de formations, des dispositifs numériques ou des innovations pédagogiques comme par exemple la création régulière de « serious games ».

Parmi toutes ces innovations et afin de répondre aux attentes des entreprises, nous avons développé à la rentrée 2014, des modules Habitus qui permettent aux étudiants de valoriser des compétences : qu'il s'agisse d'une expérience en entreprise, d'un engagement associatif ou encore d'un projet humanitaire. Ce module Habitus est validé par un e-portfolio, que les étudiants conservent et valorisent tout au long de leur parcours.

Quelle est la place réservée au e-learning dans le développement du projet Campus Numérique ?



L.T : L'offre de cours en ligne existe depuis déjà plusieurs années, notamment dans les champs de la théologie, du droit canonique et des sciences de l'éducation. Il s'agit soit de cours « à la carte », qu'on suit intégralement à distance, soit d'une logique de « blended learning » – une partie d'un cursus est suivi à distance et une partie sur le campus –. En septembre 2015, un nouveau certificat judaïsme, christianisme, islam et laïcité sera proposé en ligne, avec des interactions possibles via des vidéos, des cours en ligne et avec le corps enseignant. Dans les années à venir, nous comptons élargir progressivement cette offre à l'ensemble des disciplines de l'ICP (lettres, histoire, sciences sociales, philosophie...).

À l'heure des MOOC, qu'en est-il à l'ICP ?

L.T : L'ICP se donne pour objectif de créer un MOOC emblématique pour chacune de ses facultés dans les deux années à venir. Ces MOOCs seront proposés sur la plateforme France Université Numérique (FUN). D'ici la fin de l'année 2015, nous lancerons, notre premier MOOC, sur le thème Art et pouvoir en Chine autour du travail d'Emmanuel Lincot, enseignant à la Faculté des Lettres de l'ICP et Rédacteur en chef de la revue Monde chinois Nouvelle Asie.

Pour favoriser la création d'autres supports digitaux, de haute qualité, sur le plan scientifique, pédagogique et technique, l'ICP met en place un atelier numérique qui permettra de créer des contenus enrichis à l'aide d'un studio d'enregistrement professionnel, et d'un designer pédagogique. Ce dernier aura pour fonction d'accompagner les enseignants dans la création de contenus et de ressources adaptés aux nouveaux usages numériques.

Réseaux sociaux, cours en ligne, la société actuelle sollicite autant les échanges que le retour à l'humain. Comment se prépare l'ICP à cette attente des publics ?

L.T : Pour y répondre, depuis 2012, nous avons créé un pôle Campus responsable, qui réunit les services de la Vie Etudiante, les espaces d'écoute et accueil psychologique, l'infirmerie, Jobs et logements, la mission handicap et l'aumônerie. Dans ce pôle il s'agit aussi de faciliter l'accessibilité de nos lieux à tous, de favoriser le bien être des étudiants, de donner du sens aux études universitaires. Ces valeurs fortes portées par l'ICP s'accompagnent également d'une volonté de poursuivre une démarche d'amélioration continue, de s'approprier les mutations des modes d'apprentissage et de savoir s'adapter et innover dans un cadre de vie dynamique, durable et conviviale.



À propos de Mgr Philippe Bordeyne

Le Pr. Philippe Bordeyne, Recteur de l'Institut Catholique de Paris a été élu en septembre 2011 par l'Assemblée des évêques fondateurs de l'Institut Catholique de Paris. Il a succédé au Pr. Pierre Cahné.

Prêtre du diocèse de Nanterre, il est diplômé de HEC, de London Business School et New York University (1981), il est également titulaire d'un Doctorat conjoint en Théologie de l'Institut Catholique de Paris et en Histoire des religions et anthropologie religieuse de Paris-Sorbonne (2001).

Il a été doyen de la Faculté de Théologie de l'ICP (2006-2011). Il préside l'Union des Etablissements d'enseignement supérieur catholique (UDESCA) depuis 2013. Son parcours repose sur une double expérience des Grandes Écoles internationales d'une part, de la recherche et de l'enseignement en université d'autre part : un cursus qui fait écho au modèle original de l'Institut Catholique de Paris.



À propos de Laurent Tessier

Titulaire d'un Doctorat en Sciences sociales et philosophie de la connaissance de Paris-Sorbonne (2004), Laurent Tessier a été Doyen de l'ISP-Faculté d'éducation avant d'être nommé Vice-Recteur aux Affaires académiques de l'ICP en 2011.

Chercheur associé au GEMASS (Groupe d'Etude des Méthodes de l'Analyse Sociologique de la Sorbonne), Paris IV-Sorbonne/CNRS (UMR 8598), membre du CNSF (Comité National Scientifique de la Formation de l'Enseignement Catholique), au CERLIS (Centre de Recherches sur les liens sociaux), UMR 8070 - Université Paris Descartes - CNRS, Laurent Tessier est depuis 2015 expert pour la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme (FMSH) et depuis 2013 chercheur au Centre Branly.

Il travaille particulièrement les formes d'acquisition des connaissances, les modes d'apprentissages et de transmission et leurs impacts sur la pédagogie et le contenu des enseignements.



À propos du Pr. Olivier Artus

Docteur en Médecine, et en Théologie, le Pr. O. Artus est habilité à la direction de Recherches en 2005. Depuis 2012, Il est Vice-Recteur chargé de la Recherche, Directeur de l'Unité de Recherche *Religion, Culture et Société* de l'ICP, et Directeur du Collège Doctoral. Il est également Directeur de publication de *Transversalités*, revue de l'ICP, reconnue par l'AERES. Le père Artus est prêtre du diocèse de Sens-Auxerre.

À propos de l'ICP

L'Institut Catholique de Paris décline sa signature, « L'esprit grand ouvert sur le monde », en répondant à sa mission d'université et de formation des étudiants. Conscient de la nécessité de répondre aux exigences du monde sous toutes ses formes, l'ICP propose des formations pour aider chaque étudiant à enrichir son parcours, son mode d'analyse du monde et de la société, à préparer sa carrière professionnelle et enfin pour saisir de nouvelles opportunités.

Quelques chiffres clés

6 Facultés
Une Unité de Recherche *Religion, Culture et Société*
4 instituts
11 écoles associées

10 000 étudiants
165 parcours de formations
160 accords de mobilité étudiante sur les 5 continents, avec des universités partenaires dans 35 pays.

À propos de l'Agence Duthilleul



Après 25 années passées à concevoir des espaces destinés à accompagner l'homme en mouvement dans la vie et dans la ville, Jean-Marie Duthilleul a exploré toutes les échelles d'intervention sur l'espace que parcourent les gens : de l'échelle de la ville à l'échelle du simple mobilier qui sert le passant. Depuis 1986, il a acquis une expérience unique dans la transformation de bâtiments historiques pour les projeter dans le monde actuel et ainsi en continuer l'histoire.

Il a participé au renouveau des gares en France porté par le développement du TGV et a rénové de nombreux monuments historiques comme le Monastère du Mont Saint Odile dans les Vosges, la cathédrale Notre-Dame de Paris ou le célèbre restaurant «Le Train Bleu» à Paris Gare de Lyon.

Il a également approfondi le sujet de la vie étudiante alors qu'il présidait de 2010 à 2012 le comité d'orientation du Plan Campus lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. www.agenceduthilleul.fr

Contact Presse

Édith de Pontbriand
Chef de projet Responsable des relations presse et événementiel
Tél : 01 70 64 29 86- Portable : 06 74 52 41 07
courriel : e.depontbriand@icp.fr

Judith Thépot
Chargée des relations presse
jthepot@agenceduthilleul.fr
06 17 29 55 50